présentent
Ethnographies plurielles # 7
Séminaire doctoral interdisciplinaire d'ethnographie
Réflexivité et pratique ethnographique
Mercredi 8 novembre 2017 • Rouen

Les droits de l'Homme dans les relations entre l'Union européenne et les Etats de l'Afrique subsaharienne

Adam ABDOU HASSAN • CUREJ • Université de Rouen Normandie

INTRODUCTION

La recherche se penche sur la question des droits de l'Homme dans le cadre de la coopération au développement et des relations économiques entre l'Union européenne et les États de l'Afrique subsaharienne.

Les relations contemporaines entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne remontent au traité de Rome instituant la Communauté économique européenne. La situation interne des ordres juridiques des pays subsahariens a poussé l'Union européenne à conditionner l'aide publique au développement et la coopération économique et financière avec ces pays, au respect des droits de l'Homme, de la démocratie, de l'État de droit et de la bonne gouvernance.

TERRAIN

Le terrain de la recherche concerne les actions entre :
-l'organisation internationale qu'est l'Union européenne et ;
-le Groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) (l'organisation internationale par laquelle les Etats subsahariens entretiennent des relations avec l'Union).

La recherche mobilise :
-des sources conventionnelles (accords entre les deux organisations et accords bilatéraux entre l'Union et certains Etats subsahariens) et ;
-des sources non conventionnelles (déclarations, actes concertés non conventionnels, communications, résolutions, rapports, etc.).

METHODE(S) DE RECHERCHE

Ne se cantonnant pas à la méthode formaliste, l'étude adopte une démarche critique du droit permettant de relever les contradictions qui président à l'établissement et à l'application des dispositions relatives aux droits de l'Homme dans ces relations.

Elle se construit également dans une approche pragmatique éclairée par la pratique du droit. La recherche n'est donc pas teintée de « droits de l'hommisme », c'est-à-dire de journalisme à connotation scientifique.

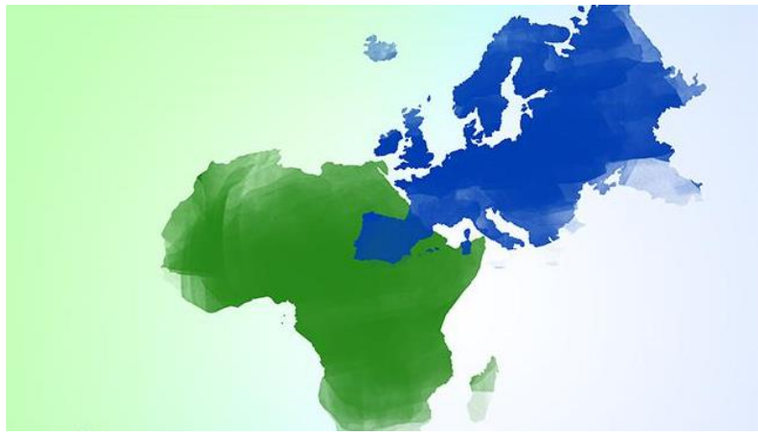

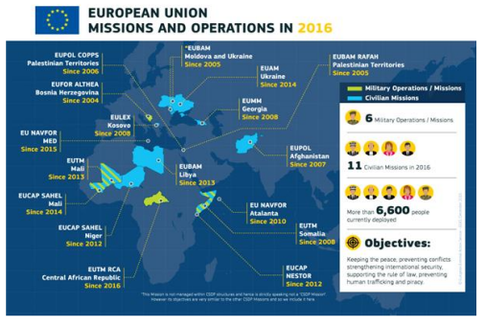

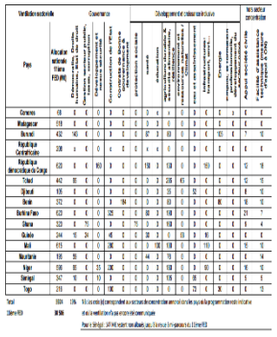

QUESTIONNEMENTS

La démarche critique permet d'aborder la recherche sous l'angle d'un positionnement mitigé sur le concept des droits de l'homme.

La recherche questionne :
-les limites du système institutionnel de garantie des droits de l'Homme ;
-l'intégration de l'identité européenne dans les relations ;
-l'analyse économique des droits de l'Homme ;
-la conception instrumentale des droits de l'Homme.

Il s'agit aussi de proposer des pistes de réflexion visant à dépasser l'analyse stratégique des droits de l'Homme dans le cadre de ces relations.

REFERENCES

-Myriam BENLOLO-CARABOT, Ulaş CANDAŞ, Eglantine CUJO (dir.), *Union européenne et droit international : en l'honneur de Patrick DAILLIER*, Paris, A. Pedone, Coll. CEDIN, 2012.

-Maurizio CARBONE (dir.), *The European Union in Africa : incoherent policies, asymmetrical partnership, declining relevance ?* Manchester, Manchester University Press, 2016

-Jack MANGALA (dir.), *Africa and the European Union : a strategic partnership*, New York, Palgrave MacMilan, 2013.

-Luc Marius IBRIGA (dir.), *Le partenariat Europe-Afrique et les intégrations régionales*, Bruxelles, Bruylant, Coll. Rencontres européennes, 2012.

-Danielle PERROT (dir.), *Les relations ACP/UE après le modèle de Lomé : quel partenariat ?* Bruxelles, Bruylant, Coll. Rencontres Européennes, 2007.

-Sara POLI (dir.), *Protecting human rights in the European Union's external relations*, The Hague, Centre for the Law of Eu External Relations, Coll. CLEER Papers, n° 5, 2016.

-Eleftheria NEFRAMI, *L'action extérieure de l'Union européenne : fondements, moyens, principes*, Paris, LGDJ, Coll. Systèmes. Droit, 2010.